

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 16 AVRIL 2025

L'AN 2025, le 16 AVRIL, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**M. GRZEZICZAK, Président.
M. LIEZ, Mme MARICOT et M. MUZART, Administrateurs.**

**Pouvoirs : M. RAMPERLBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK
M. CREMONT, Administrateur, à M. MUZART
M. DELHAYE, Administrateur, à M. GRZEZICZAK**

**Assistés de : MM. DOURLLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux
Adjoints.
M. COLARD, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques
Locales.**

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

MA MAISON DANS L' AISNE – BOUE - LOTISSEMENT RUE DU NOUVION - MODIFICATION DU PRIX DE LA PARCELLE N° 15

Le Bureau, lors de sa séance du 16 octobre 2024, a confirmé l'attribution du lot n° 15 à [REDACTED] pour un montant de 10.095,60 Euros.

Cependant une erreur s'est glissée dans le prix de la parcelle. Il faut lire 10.118,30 Euros.

Il est proposé au Bureau d'attribuer le lot n°15 à [REDACTED] pour un prix de vente de 10.118,30 Euros.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, décide d'attribuer le lot n°15 sis à Boué - lotissement rue du Nouvion - à [REDACTED] pour un prix de vente de 10.118,30 Euros.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

